Hospice général

Abri de protection civil Corsier

Mieux vivre ensemble à Genève

Séance d'information aux habitants de la commune de Corsier- – 04.12.2023

L’asile en Suisse

→ **Données au 30 septembre 2023**

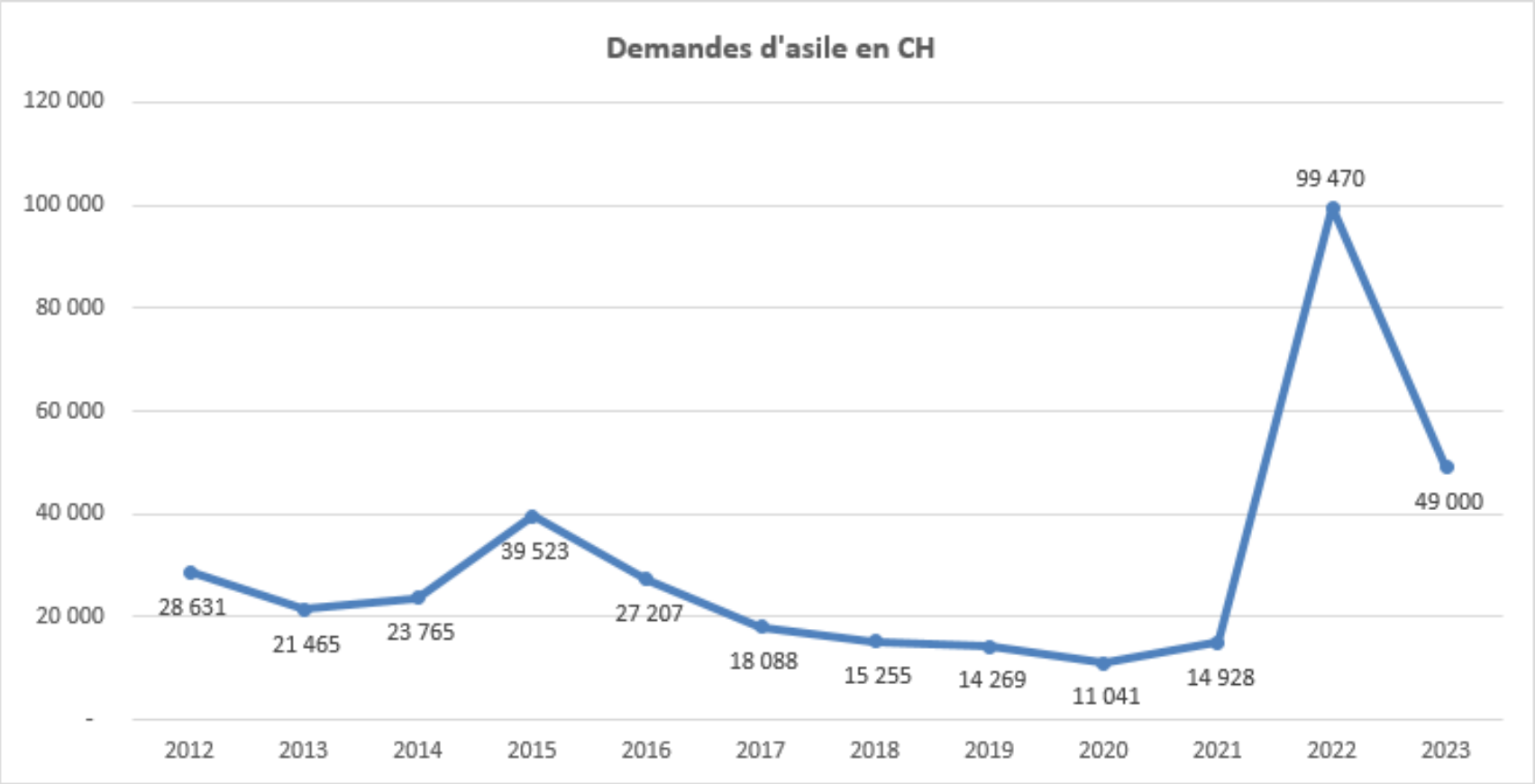

L'asile à Genève

→ **Tous permis confondus. Données au 30 septembre 2023**

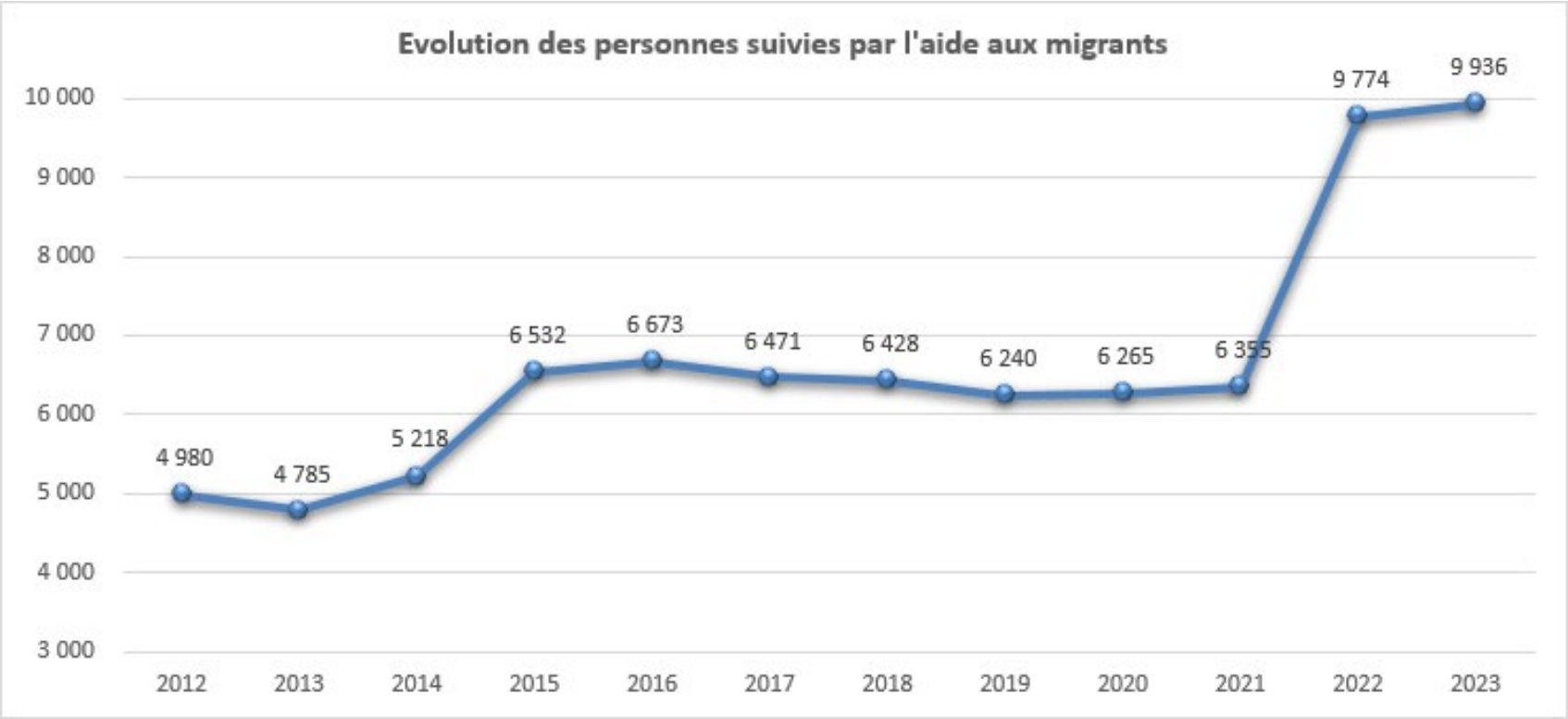

L'asile à Genève

→ Nationalité – septembre 2023 (source HG)

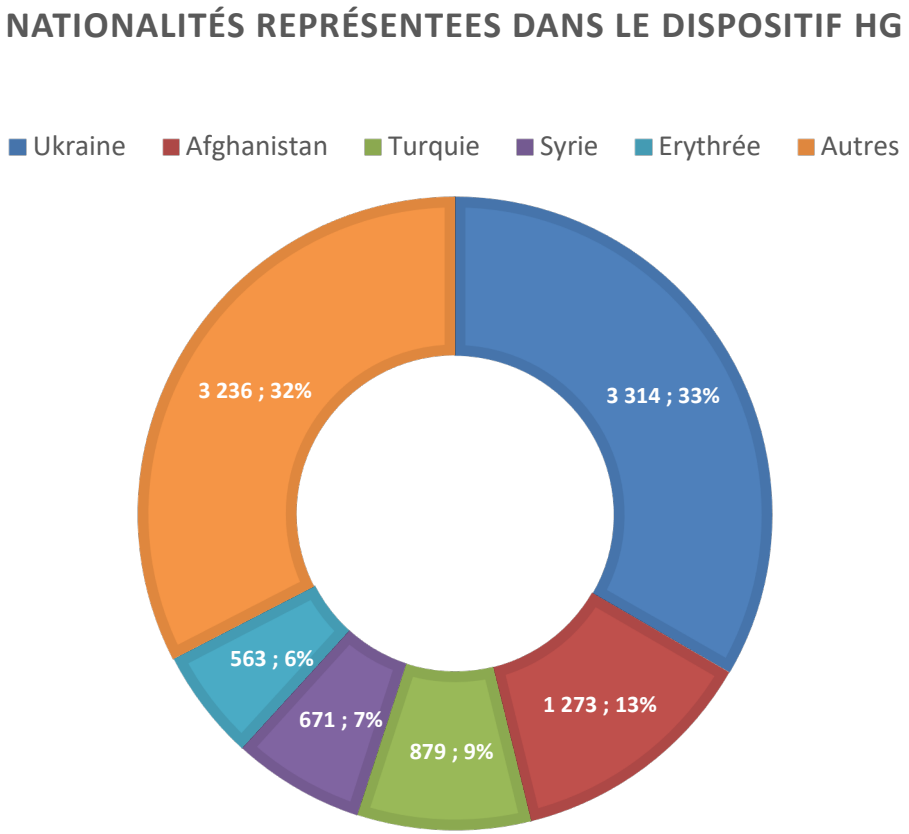

Répartition des centres d'hébergement par commune

Centres d'hébergement collectifs (CHC)

1. CHC William-Rappard – 34 places
2. CHC Rigot – 370 places
3. CHC Feuillasse – 177 places
4. CHC Tattes + Poussy – 605 places
5. CHC Bois-de-Bay – 126 places
6. CHC Lagnon – 135 places
7. CHC de Lancy – 80 places
8. CHC la Praille – 98 places
9. CHC La Seymaz – 370 places
10. CHC Presinge – 68 places
11. CHC Anières – 255 places
12. CHC Gavard – 59 places
13. CHC Loëx – 112 places

Constructions sanitaires protégés (CSP)

14. Versoix – 80 places
15. Annevelle – 80 places
16. Balexert – 100 places

Plateaux hébergement collectif (PHC)

17. Cointrin – 234 places
18. Terrassière – 91 places
19. Eugène-Lance – 80 places
20. Artisans 24 – 57 places
21. Camille Vidart – 142 places
22. Modulis – 279 places

Lieux temporaires

23. Palexpo – 840 places
24. Dortoir Les Charmettes – 30 places

Hébergements Aide sociale/Aide aux migrants

25. Berges du Rhône – 74 places
26. Alto – 153 places

Hébergements RMNA

27. Résidence Saint-James – 97 places
28. Casaï 86 – 68 places
29. Ecogia – 43 places

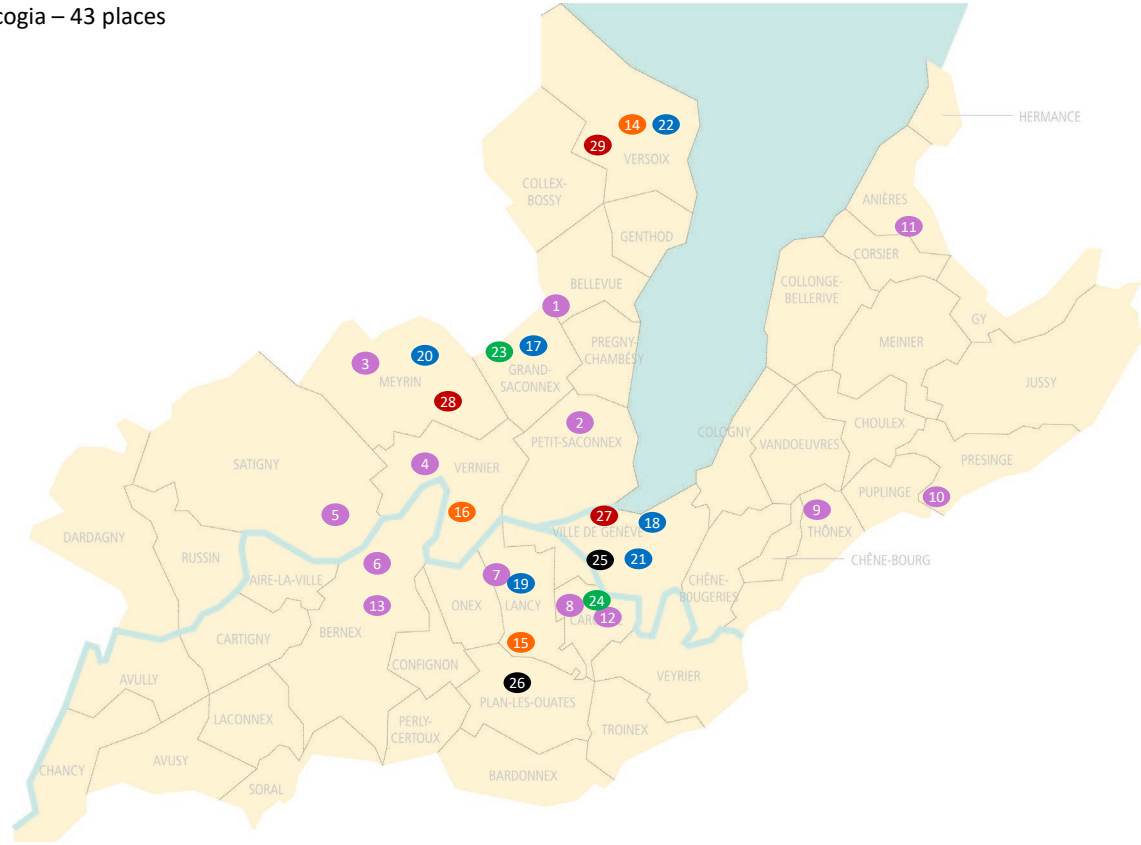

Quelle population dans les abris de protection civile ?

Les abris de protection civile (PCi) et les centres sanitaires protégés (CSP) gérés par l'Hg sont essentiellement utilisés pour abriter des **hommes seuls**, en général des primo-arrivants en provenance des centres fédéraux d'accueil (CFA).

Il s'agit **d'un lieu provisoire**, les résidents étant transférés dans des structures d'hébergement collectif mieux adaptés en fonction des possibilités.

La durée maximale du séjour est de **6 mois**

Nombre de place de l'abri PC de Corsier : **50**

Encadrement prévu dans l'abri PC de Corsier

Equipe sociale

- 1 Responsable d'unité
- 1 assistant.e social.e en intervention collective
- 1 assistant.e socio éducatif/ve

La présence de l'un et/ou l'autre de ces collaborateur/trices est assurée en journée et en fonction des besoins

Equipe sécurité

- Unité Coordinateur sécurité humaine Hg
- Agents de sécurité privés 24h/24 et 7jours/7.

Politique d'action communautaire

Mieux-vivre ensemble

Les axes d'intervention

- Suivi socio-éducatif individuel et collectif
- Intégration dans l'environnement
- Autonomie et compétences des résidents

Mise en œuvre

- Par l'Hospice général, notamment en collaboration avec le site du CHC d'Anières et le centre de langue
- Avec des partenaires externes (HUG, associations, communes, partenaires AIS, bénévoles, etc.)
- Exemples : ateliers de français, activités occupationnelles et d'intégration, participation à des événements genevois (Escalade), projections de films, etc.

QUESTIONS / REPONSES

Mieux vivre ensemble à Genève

hospicegeneral.ch

Le SHPI « Sécurité Humaine et Prévention Incendie »

Mission : Le SHPI favorise et maintient un climat propice à l'intégration et s'inscrit dans les mesures de primo-information et d'intégration communautaire destinées aux résidents des CHC.

La sécurité dans le centre est gérée à plusieurs niveaux :

Equipe sociale dans le centre : information et sensibilisation. Les résidents sont informés des règles de vie et le règlement des centres leur est notifié ;

Sécurité Incendie : 4 collaborateurs de l'Hospice général spécialisés dans la sécurité incendie s'assurent de la conformité, du suivi des dispositifs de protection incendie;

Unité Coordinateur sécurité humaine Hg : 4 collaborateurs de l'Hospice général spécialisés dans la gestion des situations complexes, qui font le lien avec la police cantonale (CRA) et la Police de proximité;

Cellule requérant d'asile de la police genevoise (CRA) : 3 policiers qui traitent spécifiquement des questions en lien avec les personnes suivies à l'Aide aux migrants ;

Agents de sécurité privés : des agents de sécurité privés mandatés par l'Hospice général soutiennent les équipes terrain. Ils interviennent sur les différents risques incendie, le secours à la personne et désamorcent les potentielles situations conflictuelles. Leur présence est assurée 24h/24 et 7jours/7.